



---

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

---

## Fête en l'honneur de Didier Cuche

### Le Conseil d'Etat absent car pas invité !

—

La chancellerie d'Etat communique:

Certains articles ou courriers de lecteurs parus récemment dans la presse à propos de la fête organisée en l'honneur de Didier Cuche le 19 avril 2008 aux Bugnenets déplorent l'absence du Conseil d'Etat à cette manifestation.

—

La chancellerie d'Etat précise que le Conseil d'Etat est le premier à le regretter, dans la mesure où il avait prévu que deux de ses membres y prennent part pour représenter les autorités cantonales. Par ailleurs, le Conseil d'Etat avait offert de participer aux frais de l'événement pour un montant de 5.000 francs.

Malheureusement, ce sont les organisateurs et le Conseil communal du Pâquier qui n'ont pas souhaité la participation du Conseil d'Etat à cette manifestation.

En conséquence, le Conseil d'Etat a respecté ce choix, tout en déplorant vivement qu'une fête qui était censée réunir tous les Neuchâteloises et Neuchâtelois autour d'un champion qui fait briller le canton au niveau du sport international n'ait pas pu être aussi, en toute bonne logique, l'occasion pour le gouvernement cantonal d'apporter un message de félicitations à Didier Cuche.

Rappelons toutefois que le Conseil d'Etat a adressé en date du 2 avril 2008 un courrier au skieur neuchâtelois afin de le féliciter pour son exploit.

**Pour de plus amples renseignements:**

**Jean-Marie Reber, chancelier d'Etat, tél. 032 889 40 00.**

—

Neuchâtel, le 25 avril 2008